



LICENCE N° 2010 - 5494

Attestation d'engagement au respect
du mode de production biologique

valide du 01/01/2010 au 31/03/2011

L'organisme certificateur QUALITE-FRANCE SAS, « Le Guillaumet » - 92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX,
agrée par les pouvoirs publics sous le numéro FR-BIO 10, Accréditation COFRAC n° 5-0056 (*)

atteste que l'opérateur : **SARL PROVENCE AQUACULTURE**
Les îles du Frioul

13001 Marseille

s'est engagé à respecter les règles communautaires (règlement CE n° 834/2007 modifié ainsi que les dispositions qui en découlent) concernant le mode de production biologique.

Cette licence atteste que l'opérateur est en droit d'utiliser les certificats émis pour ses produits par l'organisme certificateur.

Nota bene : en aucun cas ce document n'a valeur de certificat pour la commercialisation de produits avec référence au mode de production biologique par cet opérateur.

Fait à Rennes, le 15/12/2009
Le Responsable du Marché Bio
Philippe NOURRIT

Le présent document est la propriété de QUALITE-FRANCE SAS qui peut le suspendre ou le retirer.
Il doit être renvoyé sur simple demande.
Seul l'original de cette licence est valable.

(*) Accréditation COFRAC n° 5-0056, Certification de produits agricoles et alimentaires, Portée disponible sur www.cofrac.fr